



L'acceptabilité sociale et l'ÉE: quelles leçons du secteur minier et des investissements agricoles internationaux?

Reine BOHBOT Étudiante au doctorat Université de Montréal Québec-Canada Michel A. BOUCHARD Président COGEOS INC. Québec-Canada

Diplômée d'un B.A.A. d'HEC Montréal avec la mention excellence, incluant une session d'échange à la Copenhagen Business School et titulaire d'une maîtrise à l'Institut des Hautes Études internationales de l'Université Laval, Reine Bohbot s'est intéressée aux défis de l'universalisation de l'accès à l'eau potable dans les quartiers non lotis d'Ouagadougou. Membre de l'Observatoire de Recherches internationales sur l'eau, elle a également travaillé sur l'ouverture du passage Nord-Ouest de l'Arctique. Poursuivant un doctorat en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal, elle se spécialise sur la notion d'acceptabilité sociale, par le biais d'un regard croisé sur les investissements agricoles internationaux et le secteur minier.

Au sein du gouvernement du Québec, elle a travaillé de 2008 à 2011 pour le Conseil du statut de la femme, puis a rejoint de 2001 à 2013 la direction du développement des stratégies d'Emploi-Québec. Depuis 2013, elle s'est investie pour la Commission des partenaires du marché du travail.

RÉSUMÉ: Mise en contexte : À la suite du sommet de la terre de Rio en 1992, l'évaluation environnementale s'est imposée dans les projets, afin de tirer des leçons du passé et de mieux cerner les enjeux complexes des projets sur l'environnement. L'évaluation environnementale est un des outils de privilégier du développement durable.

L'évaluation environnementale se fait en amont des projets pour compiler, analyser et évaluer l'ensemble des facteurs qui influencent les écosystèmes, les ressources et la qualité de vie des individus et des collectivités. Dans son processus, elle est sensée prendre en compte également les individus, groupes et collectivités concernées, dans la définition des critères de l'acceptabilité réglementaire, afin de dépasser la simple analyse de la faisabilité technique et économique.

Pourtant, si l'on considère l'exemple du secteur minier, de nombreux projets qui passent les critères de l'évaluation environnementale, et parfois même ont des impacts environnementaux bien maîtrisés et des retombées économiques tout à fait positives, restent « mal perçus », voire mal « acceptés ». De plus en plus, une notion d'acceptabilité sociale semble se superposer à celle d'acceptabilité réglementaire définie dans l'évaluation environnementale. Ainsi, ce phénomène semble se généraliser comme le témoigne également le secteur agricole, avec les investissements agricoles internationaux, communément connus sous l'appellation d'accaparement des terres, qui sont de plus en plus au cœur de l'actualité.

Objectif : Cette communication portera sur les résultats d'une recherche, dont l'objectif principal est de définir la notion d'acceptabilité sociale par le biais des leçons que l'on peut tirer du paradoxe du secteur minier pour le phénomène actuellement décrié de l'accaparement des terres.